



subit un abus attouchement sexuel par le salarié

Par **van isacker**, le **28/02/2011** à **16:18**

bonjour , je voudrais avoir de plus ample renseignement car j'ai subi un attouchement sexuel par le salarié de mon père en 1999, mon père n'a pas voulu que je porte plainte à ce moment là , j'avais 29 ans , puis je avoir recours à quelque chose maintenant. j'ai dû garder cela enfoui pendant toute ses années. et je n'arrive plus à avoir une relation avec quelqu'un. merci d'avance

Par **Claralea**, le **28/02/2011** à **21:38**

Bonsoir, lorsque la victime est majeure au moment des faits , le délai est de 3 ans à compter des faits, ensuite il y a prescription.
Dans votre cas, vous ne pouvez plus rien faire, il y a prescription depuis 2002
Un suivi psychologique pourrait peut etre vous aider

Par **van isacker**, le **01/03/2011** à **20:15**

je vous remercie pour votre renseignement. le pire s'est de vivre avec cela surtout que c'était enfoui depuis de longue année. et les spy je n'arrive pas à les comprendre car je suis déjà aller en voir quand cela m'est arrivé, et le faite dans reparler sans cesse cela m'a complètement détruit car j'avais envie d'oublier et à chaque fois quand j'allais au rendez vous je repleurais le soir même et je n'arrivais plus à dormir, ce qui n'a rien changer depuis ce temps cachet pour la déprime et cachet pour dormir un vraie zombi à la finale. le salarié de mon père a franchement de la chance car il a fait cela à la fille de son ancien patron aussi, car il me la avoué à ce moment là, mais on ne sait pas comment vont réagir les gens quand cela se passe. c'est une honte et pourtant je n'ai rien demandé. bon encore un grand merci et bonne soirée à vous

Par **Claralea**, le **01/03/2011** à **23:15**

Il faudrait peut etre que vous en parliez à votre père et lui demander pourquoi il n'a pas voulu porter plainte à l'epoque. Et il a fait quoi quand il l'a su, il en a parlé avec son employé ou bien

a-t-il fait comme s'il n'était au courant de rien.

Subir des attouchements sexuels doit sûrement être dur à vivre mais ne pas avoir eu le soutien de son père, celui qui est censé vous protéger a du vous toucher encore plus durement.

Avoir été "trahi" par deux hommes fait qu'aujourd'hui vous n'arrivez plus à leur faire confiance et vous laissez approcher par eux. Mais dites vous bien qu'ils ne sont heureusement pas tous pareils, que vous pourrez un jour rencontrer un homme compréhensif qui saura être patient avec vous mais il faut aussi savoir donner un peu de sa confiance si l'on en réclame à l'autre

Pour le psy, je comprends votre réticence...

Par **van isacker**, le **02/03/2011** à **22:08**

bonsoir, je tiens à vous remercier pour votre soutien. car en ce moment je n'ai franchement pas le moral du tout. eh non mon père quand je lui ai annoncé le lendemain quand j'ai eu ce problème cet année là, m'a dit que j'avais qu'à m'habiller autrement. parce que c'était l'un de nos meilleurs chauffeurs et qui ferait le travail à sa place. alors quand je devais aller le chercher dans les champs il y avait toujours quelqu'un qui nous accompagnait, et cette personne ne comprenait pas pourquoi il devait venir avec nous. j'ai mis de gros gilet et des pulls ample pour me dissimuler même si j'avais chaud. j'ai été un moment à ne pouvoir aller dans les bâtiments de l'exploitation agricole, car je n'ai jamais plus supporté sa présence quand il était tout seul. j'ai dû le prendre sur moi-même car j'ai dû y retourner au mois de septembre pour trier les pommes de terre. mais je n'étais pas toute seule avec lui. on ne sait pas adresser la parole avec mon chauffeur pendant des années et j'ai toujours évité de me rapprocher trop de lui et j'en fais autant avec les autres personnes. et il y a un mois, j'ai passé des examens et on m'a annoncé des ganglions sous le bras gauche et des nodules. et un kyste à droite. eh oui à force d'être contrarié, eh bien on tombe malade. je n'ai franchement pas de chance. tout va de travers. je n'ai personne pour m'aider et je ne le dis pas à mon père de peur qu'il aille le raconter à tout le monde. car il y a trois ans ma maman est tombée gravement malade un cancer des os. je me demande si ce n'est pas ce qu'il s'est passé il y a plus dix ans, car lorsque mon copain m'a quitté, j'ai mis fin à ma vie et deux mois après c'est mon chauffeur qui m'a fait subir ce que je vous ai dit. pourtant je n'ai rien demandé à personne c'est franchement injuste. il y en a à qui tout réussit. ce n'est pas mon cas. les gens par chez moi attendent que je me casse la figure. car ils sont envieux de reprendre l'exploitation dans laquelle je suis avec mes parents. ils vont bien rigoler quand ils seront que je suis malade. de vraie vantardise. bon je vais vous laisser, car ce n'est pas marrant de lire le désespoir des gens. j'essaie toujours d'améliorer les choses et dans mon dos tout se désagrège. bonne soirée à vous. bis cath

Par **Claralea**, le **02/03/2011** à **23:45**

Bonsoir,

A trop se ronger effectivement, on peut en tomber malade. Je vois que vous vivez entourée de personnes assez rustres et c'est pourquoi vous ne pouvez évidemment pas vous confier

car la pudeur les empêche d'être ouvert à certaines discussions. Et vous avez un père d'un ancien temps !

Puisque vous savez qu'on vous attend au tournant, soyez plus forte qu'eux, montrez leur que leurs dires ne vous touchent pas, même si c'est faux. Essayez de voir des personnes de votre âge, de sortir le week end, même aller se promener simplement en ville, mais voir d'autres têtes que celles auxquelles vous êtes confrontée chaque jour.

Et inscrivez vous sur des forums de discussions, ça vous changera les idées d'avoir des contacts avec des personnes étrangères à votre monde habituel.

Je vous souhaite bien du courage, comme on dit, la lumière est au bout du tunnel et tout le monde à droit à son bonheur, le votre se fait un peu appeler "Désiré", mais il viendra en son temps

Bonne continuation